SPORT ET HANDICAP

DEPARTEMENT DES

BOUCHES-DU-RHONE

PREMIÈRE DEMANDE

Label « Sport et Handicap 2027-2031 »

DOSSIER DE PREMIERE DEMANDE

LABEL « SPORT ET HANDICAP » 2027-2031

Le label départemental Sport et Handicap reconnaît la capacité d'un club à accueillir des personnes en situation de handicap, dans de bonnes conditions et en toute sécurité. Il est délivré par le Département des Bouches-du-Rhône, en concertation avec le CDOS 13 et les comités départementaux Handisport et Sport Adapté.

Ce dossier permet à votre association de demander le label pour **4 ans**. Quelques lignes suffisent dans chaque rubrique : il n'est pas attendu de rédaction longue. **Il n'est pas nécessaire d'être affilié exclusivement à la Fédération française Handisport ou à la Fédération française du Sport Adapté.** Le référent Sport et Handicap du Département peut vous aider à remplir ce dossier.

1. L'ASSOCIATION

NOM DE L'ASSOCIATION	
ADRESSE DU SIEGE	
FEDERATION D'AFFILIATION	
PRESIDENT(E)	
REFERENT SPORT ET HANDICAP (NOM, MAIL, TELEPHONE)	
LIEU(X) DE PRATIQUE	
SITE INTERNET OU RESEAUX SOCIAUX DE L'ASSOCIATION	

L'association est-elle référencée sur le Handiguide des sports (handiguide.sports.gouv.fr) ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Nous souhaitons de l'aide pour nous y inscrire

L'association est-elle une section d'un club omnisport ? ☐ Oui ☐ Non

2. HANDICAPS ACCUEILLIS

Cochez le ou les types de handicap pour lesquels vous demandez le label :

☐ Déficience intellectuelle ou troubles psychiques ☐ Handicap moteur ☐ Handicap visuel

☐ Handicap auditif

3. L'ASSOCIATION AUJOURD'HUI

En quelques chiffres

NOMBRE TOTAL D'ADHERENTS	
PRATIQUANTS EN SITUATION DE HANDICAP (APPROXIMATIF)	
CRENEAUX HEBDOMADAIRES ACCESSIBLES (DEDIES OU PARTAGES)	
ENCADRANTS FORMES OU SENSIBILISES	

Activité(s) proposée(s) aux personnes en situation de handicap :

_____

Type de pratique : ☐ Loisir ☐ Compétition ☐ Les deux

Créneaux : ☐ Dédiés ☐ Partagés avec des pratiquants valides ☐ Les deux

4. L'ENCADREMENT

Les personnes qui encadrent les pratiquants en situation de handicap disposent de (cochez ce qui s'applique):

☐ Une expérience de terrain auprès de ce public	☐ Une attestation de formation fédérale
☐ Une sensibilisation (par exemple « Club inclusif »)	☐ CQH ou AQSA
☐ Une licence STAPS APA	☐ BEES spécifique ou CS AIPSH
☐ Aucune pour l'instant : formation souhaitée	☐ Autre : _____

Personnes en situation de handicap dans l'encadrement

À remplir uniquement si des dirigeants, salariés, bénévoles ou éducateurs en situation de handicap participent à la vie de l'association et que vous souhaitez le valoriser dans le label.

Rôle(s) concerné(s) : ☐ Dirigeant ☐ Salarié ☐ Bénévole ☐ Éducateur

Décrivez en quelques lignes le projet concret qui en découle pour développer la pratique sportive des personnes en situation de handicap :

_____

_____

_____

5. ADAPTATION ET INCLUSION

Cochez ce qui s'applique dans votre association :

☐ Activité et consignes adaptées aux handicaps accueillis	☐ Matériel adapté, conforme aux normes de sécurité
☐ Temps de pratique partagée avec des pratiquants valides	☐ Participation à des compétitions ou rencontres
☐ Partenariat (établissement spécialisé, comité, école…)	☐ Pratiquants en situation de handicap associés à la vie de l'association

Accès au lieu de pratique

Propriétaire de l'équipement : ☐ Commune ☐ Association ☐ Autre : _____

Le lieu de pratique dispose de : ☐ Stationnement adapté ☐ Cheminement accessible ☐ Vestiaires accessibles ☐ Sanitaires accessibles

Remarques éventuelles (difficultés d'accès, aménagements prévus avec la commune) :

_____

_____

6. LE PROJET DE L'ASSOCIATION POUR 2027-2031

Trois actions principales que l'association souhaite mener pendant la durée du label :

Action	Public concerné	Échéance
1.		
2.		
3.		

7. ACCOMPAGNEMENT SOUHAITE

☐ Formation ou sensibilisation ☐ Mise en relation avec un comité ☐ Communication et visibilité

☐ Inscription sur le Handiguide ☐ Échange avec le référent du Département

☐ Visite conseil à l'association, avant ou après la décision

8. PIECES A JOINDRE

- Un document de communication ou un lien montrant l'accueil de personnes en situation de handicap (site, réseaux, plaquette).
- Si vous en disposez : les attestations de formation ou de sensibilisation des encadrants.
- Pour une section d'un club omnisport : l'avis du président du club omnisport.

Données personnelles : merci de ne transmettre aucun nom, aucune information médicale ni aucun document concernant les pratiquants. Seuls des effectifs sont demandés. Les coordonnées du club et du référent servent uniquement à l'instruction du dossier et au suivi du label.

Engagement du club

Je soussigné(e) _____, président(e) de l'association _____, certifie l'exactitude des informations fournies et m'engage, pendant toute la durée du label, à :

- accueillir les personnes en situation de handicap sans discrimination, dans le respect de leur sécurité et de leur intégrité physique et morale ;
- maintenir un référent Sport et Handicap au sein du club ;
- favoriser des temps de pratique partagée entre personnes en situation de handicap et personnes valides ;
- informer le Service des Sports de tout changement de lieu de pratique, d'encadrement ou de publics accueillis.

Fait à _____, le ___/___/_____

Signature et cachet de l'association :

Et ensuite ? Votre dossier est étudié par la commission de labellisation (Département, CDOS 13, comités Handisport et Sport Adapté). Un échange ou une visite conseil peut vous être proposé. Le label est attribué pour 4 ans et remis lors d'une cérémonie, avec un kit de communication.

Dossier à retourner par mail à **sports.projets@departement13.fr**. Une question, besoin d'aide pour remplir ce dossier ? Le référent Sport et Handicap du Département vous accompagne.